



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/terres-de-crompechine-projet-selectionne>

Terres de Crompechine : projet sélectionné

- Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2019

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Début de cette année, nous avons lancé un appel à projets pour **les Terres de Crompechine**. Le propriétaire de ce domaine situé à Marche-les-Dames, cherchait un ou une maraîcher/ère pour un terrain de 4 hectares.

L'appel à projets s'est clôturé comme prévu le 28/2. Nous avons reçu une seule candidature suite aux visites effectuées sur le terrain avec trois candidats.

Cette candidature, retenue par Terre-en-vue, c'est celle de **Madeleine Goblet** qui propose un projet de maraichage en collaboration avec le projet "*A la mode de chez nous*" installé depuis 2014 à Bonneville (5km) et piloté par Emilie (maraîchage sur 1ha en agroécologie) et Olivier (arboriculture fruitière et apiculture).

Le projet de Madeleine est plein de potentiel mais pas encore mûr pour une installation. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre sur pied **un comité d'accompagnement**, pour, comme son nom l'indique, l'accompagner vers l'installation. Concrètement, ce comité composé de différentes personnes-ressources (Stéphane Taideman (comptabilité), Stéphane Winandy (Diversifermes), François Sonnet (maraîcher), Valentine Kervyn (GAL meuse@campagne) et Jérôme Rassart (Crédal)) va aider Madeleine à construire un plan d'action incluant différentes étapes-clés à passer avec, comme objectif, une installation au printemps 2020. Le suivi de ce plan sera accompli par TEV, quitte à remobiliser plusieurs fois le comité d'accompagnement.

Pour rappel, la parcelle de 4ha a été confiée à Terre-en-vue par le propriétaire qui a accepté de donner son terrain en **emphytéose à TEV** pour 1Euro symbolique. Ce qui témoigne de son engagement et de sa volonté à soutenir le projet agroécologique qui émergera.

Terre-en-vue jouera donc le **rôle de garant** : du respect du sol et de la biodiversité ainsi que des conditions de mise à disposition.